

Utilisation de la

PRÉSENTE DOCUMENTATION

CHAPITRE

1

En plus de cette documentation, le Ministère produit annuellement le **Guide administratif** de l'alternance travail-études, qui énonce les paramètres de gestion et de financement de cette formule en formation professionnelle et technique¹. Ce document présente l'ensemble des modalités administratives que doivent réaliser annuellement les établissements scolaires relativement au dossier de l'alternance travail-études, telles que les déclarations d'effectif, la sanction des études, le dossier de l'élève et les opérations requises pour obtenir le financement des activités d'alternance travail-études.

¹ Ce document est disponible uniquement en format électronique à l'adresse suivante : www.inforoutefpt.org/ate, section « Documents et liens ».